

A Mme Josiane Costantino  
DRH ASF  
Direction Support  
74 allée de Beauport  
CS 90304  
84 278 Vedène Cedex

Syndicat CGT-ASF  
District de SETE

Objet : préavis de grève pour le 9 mars 2016

Sète, le 1<sup>er</sup> mars 2016

Madame la DRH,


Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève dans le cadre des appels confédéraux contre le projet de loi sur le travail:

**Du mardi 8 mars 2016 à 20H au jeudi 10 mars 2016 à 8H.**

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise, avec notamment les revendications suivantes :

- Respect des contrats de travail des salariés, des attributions et des tâches liées à leurs métiers. Par exemple pour les salariés de la patrouille, viabilité et GME qui n'ont pas à effectuer le traitement des cas bloquants sur les voies de péage (CB avalée, rendu monnaie), tâche relevant des missions du personnel péage.
- Embauches de nouveaux personnels pour remplacer tous les départs et pour revenir à des niveaux d'effectifs suffisant dans toutes les filières, viabilité, péage ...
- Respect de toutes les dispositions contenues dans les conventions d'entreprise.
- Arrêt de la destruction des postes de travail et arrêt de toutes les tentatives de polyvalences sauvages et du volontariat conduisant aux pertes des repères, à la dégradation constante des conditions de travail et de sécurité et au développement des risques psychosociaux.
- Arrêts des pressions diverses exercées sur les salariés tant en termes de déclaration d'accident du travail qu'en termes d'acceptation de missions n'ayant aucun lien avec le métier d'origine le statut du salarié ou avec les dispositions contenues dans le contrat de travail.
- Retrait pur et simple du projet de loi « El Khomri » portant modifications du code du travail au bénéfice des entreprises faisant partie du syndicat patronal « le MEDEF » qui a obtenu du gouvernement la remise en cause drastique du droit du travail et des salariés.

Reçu en main propre contre  
décharge le 04/03/2016

  
Vincent Froissard

Pour la CGT-ASF

Patrick GADBIN

